

HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Reporting mensuel

30 mai 2025

Part E (EUR)

Code AMF : (C) 990000097499

Durée de placement recommandée : 4 ans

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Compartiment est de rechercher à maximiser la performance, sur sa durée de placement recommandée, par la mise en œuvre d'une gestion exposée sur les marchés de taux et d'actions de l'Union Européenne en sélectionnant des valeurs qui satisfont à des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et de qualité financière tout en participant à l'économie solidaire en investissant entre 5% et 10% en titres solidaires.

La stratégie d'investissement du Compartiment est, pour chacune des classes d'actifs (à l'exclusion de la part de l'actif investie en titres solidaires), une gestion directe (pour les actions) et/ou par l'intermédiaire d'OPC du Groupe HSBC au sein d'un univers ISR (Investissement Socialement Responsable) couplée à un investissement entre 5% et 10% de son actif en titres solidaires.

Le portefeuille est déterminé en application d'un processus de sélection des titres reposant sur des critères extra-financiers et financiers. Le Compartiment est géré activement sans référence à un indicateur de référence. A titre d'information, il peut être investi en instruments financiers représentant les univers suivants : MSCI Europe, Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500 MM et €STR.

Les OPC sous-jacents dans lesquels le Compartiment investit ont adhéré au Code de Transparence AFG/FIR/Eurosis pour les OPC ISR ouverts au public accessible sur le site internet de la Société de Gestion.

Allocation d'actifs

Actions
39.19%



Obligations
& liquidités
60.81%

Informations pratiques

Actif total

EUR 125 932 296.75

Valeur liquidative

(EC)(EUR) 20.182

Nombre de fonds sous-jacents détenus

4

Nature juridique

FCPE de droit français

Affectation des résultats

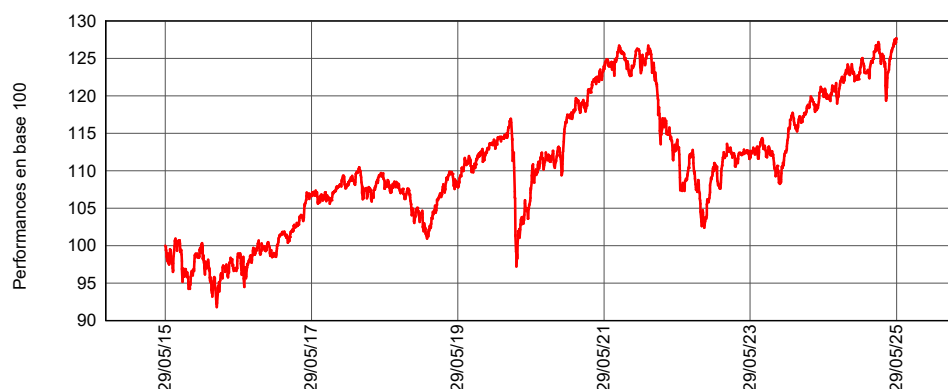
(EC): Capitalisation

Date de début de gestion*

31/12/2007

Performances et analyse du risque

Performance du fonds en base 100



Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	31/12/2007*
Fonds	1.96%	6.44%	12.00%	18.80%	27.59%	77.38%

Indicateurs & ratios

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	31/12/2007*
Volatilité du fonds	5.60%	6.64%	6.81%	7.19%	7.72%
Ratio de Sharpe	0.59	0.17	0.30	0.27	0.35

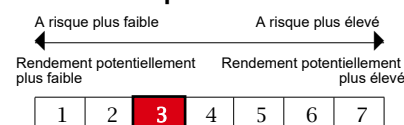
Performances nettes civiles

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	3.63%	4.89%	9.06%	-14.22%	6.50%	3.41%
	2019	2018	2017	2016	2015	
Fonds	11.88%	-5.94%	6.71%	3.89%	5.52%	

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

Les performances de l'indice de référence résultent du chaînage des performances des différents indices de référence qui le composent depuis le lancement du fonds. Se référer au DIC pour obtenir l'historique des indices de référence.

Profil de risque et de rendement



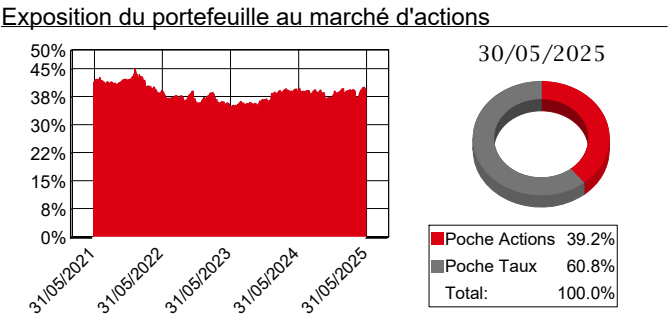
Ne prenez pas de risque inutile. Lisez le Document d'Information Clé (DIC).

Le profil de risque et de rendement est basé sur la volatilité des cinq dernières années et constitue un indicateur de risque absolu. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur. La valeur d'un investissement et tout revenu qui en découle peuvent baisser ou augmenter et vous pouvez ne pas récupérer le montant initialement investi. La catégorie de risque associée à Ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». Ce Compartiment est classé dans la catégorie 3 parce que son prix ou les données simulées ont montré des variations faibles à moyennes par le passé.

Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Analyse des choix de gestion

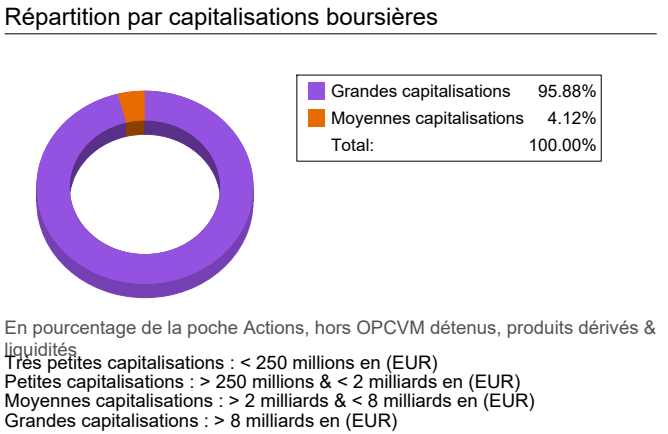
Portefeuille



En pourcentage du portefeuille, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

Poche Actions

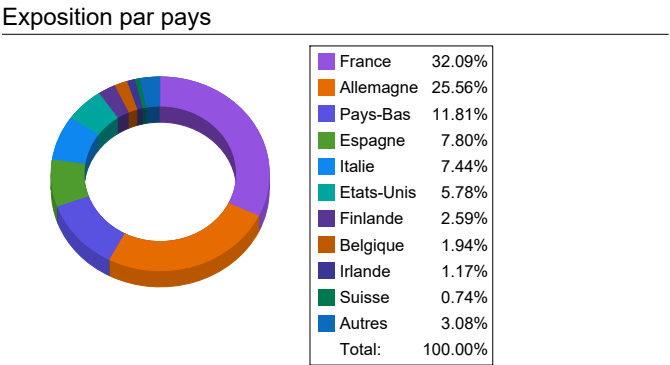
Principales lignes	Portefeuille
1 HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euroland Equity IC	17.75%
2 FONCIERE TERRE DE LIENS	1.19%
3 FEDERATION HABITAT ET HUMANI	0.55%
4 FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENT	0.25%
Total	19.74%



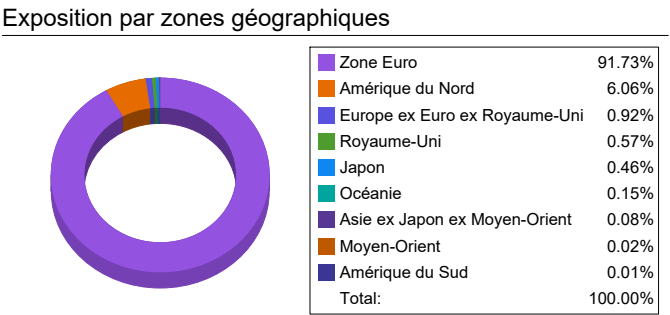
Principaux mouvements Actions - Mai 2025

Achats	Montant (EUR)
HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euroland Equity	457 855

Exposition par devises	Portefeuille
EUR	96.84%
USD	2.54%
JPY	0.18%
GBP	0.12%
CAD	0.10%
CHF	0.08%
AUD	0.06%
SEK	0.03%
DKK	0.02%
Autres	0.04%
Total	100.00%



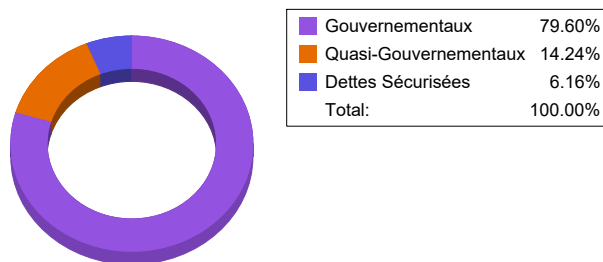
En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.



En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

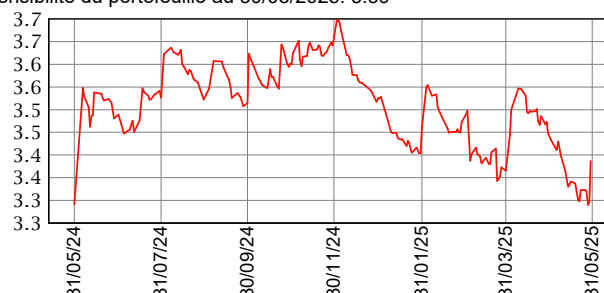
Principales lignes		Portefeuille
1	HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euro	8.29%
2	HBTHMN BOR 2.8000 06/02/25	1.63%
3	ADIEFR BOR 2.2000 05/31/26	1.62%
4	ADIEFR BOR 2.2000 07/04/25	0.83%
5	HBTHMN BOR 2.8000 09/08/25	0.81%
6	HBTHMN BOR 2.8000 09/30/25	0.81%
7	ADIEFR BOR 2.2000 01/11/26	0.79%
Total		14.78%

Classes d'émetteurs



Secteur	Pourcentage
Gouvernementaux	56.60%
Finance	10.50%
Supranationaux	7.44%
Dettes Sécurisées	6.16%
Consommation	4.03%
Collectivités Territoriales	3.42%
Agences	3.32%
Services aux collectivités	2.22%
Industrie	1.88%
Télécommunications	1.33%
Transport	1.03%
Immobilier	0.98%
Energie	0.71%
Technologie	0.32%
Quasi-Gouvernementaux	0.06%
Total:	100.00%

Sensibilité du portefeuille au 30/05/2025: 3.39



Sensibilité du portefeuille: 3.39



Country	Percentage
France	30.43%
Allemagne	15.82%
Italie	11.96%
Espagne	8.50%
Pays-Bas	5.91%
Supranational	5.57%
Belgique	3.26%
Etats-Unis	2.71%
Autriche	2.37%
Autres pays	13.46%
Total:	100.00%

AAA	21.82%
AA+/AA-	27.25%
A+/A-	14.24%
BBB+/BBB-	24.49%
BB+/BB-	0.12%
Autres	12.08%
Total:	100.00%

En pourcentage de la poche Taux, lignes directes et indirectes, hors engagements des produits dérivés, hors liquidités et équivalent.

Poche Actions: la valeur du mois

KBC GROUP

KBC est une banque belge présente dans les domaines de la banque, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Ses activités commerciales comprennent la fourniture de services de détail, de banque, d'assurance et de gestion d'actifs en Belgique et en Europe centrale et orientale. Elle fournit des solutions dans le domaine des paiements, de la gestion de trésorerie, du financement commercial, du crédit-bail, du financement d'entreprise et des produits du marché monétaire et des capitaux.

Forte d'environ 13 millions de clients, elle dispose d'un réseau de 1 100 succursales et 283 agences d'assurance dans le monde. Au cours de l'exercice 2024, elle a enregistré 5,6 milliards d'euros de revenus nets d'intérêts et 3,4 milliards d'euros de bénéfice net.

Pilier Environnemental

Sur le pilier environnemental (25 % de la note), KBC obtient un meilleur score (10,0) que la moyenne du secteur (3,8). Le groupe a établi une déclaration de durabilité qui énumère ses initiatives en matière de développement durable et d'environnement, telles que la réduction de ses émissions, sa stratégie de lutte contre le changement climatique, l'identification de ses risques et opportunités liés au climat et ses objectifs en matière d'investissement dans les obligations vertes.

Objectifs fixés pour 2030 : i) 75 % de prêts pour les énergies renouvelables, ii) une réduction de 39 % de l'intensité des émissions des prêts aux producteurs d'électricité et iii) une réduction de 40 % de l'intensité des émissions des investissements de KBC Assurance en actions et obligations.

En 2024, KBC a fait état de 67 % de prêts décaissés au secteur de l'énergie, d'une réduction de 56 % de l'intensité des émissions de GES des prêts aux producteurs d'électricité, de 10 % de l'intensité des émissions des prêts hypothécaires accordés au secteur commercial et immobilier, de 42 % de l'intensité des émissions du leasing automobile opérationnel et de 75 % de l'intensité des émissions des investissements de KBC Assurance en actions et obligations.

Une faible proportion des activités de financement de l'entreprise est exposée à des secteurs à forte intensité environnementale. À l'instar de ses pairs, la banque dispose de politiques environnementales spécifiques à chaque secteur, et son conseil d'administration est largement impliqué envers l'intégration des enjeux climatiques dans les stratégies du groupe LT. KBC n'a été impliquée dans aucune controverse environnementale en 2024.

Pilier Social

Sur le pilier social (30 % de la note), KBC obtient un meilleur score (5,4) que la moyenne du secteur (4,3). KBC a une bonne représentation des genres dans son conseil d'administration et son comité exécutif. Les femmes représentaient 57 % de la main-d'œuvre en 2024, et 26,8 % de la direction. L'écart de rémunération hommes/femmes était de 31% en 2024, et le taux de rotation du personnel de 13%. La satisfaction des employés a augmenté en 2024, pour atteindre un taux de 96,3 %.

KBC s'appuie sur une main-d'œuvre hautement qualifiée pour ses opérations quotidiennes, et ses pratiques de gestion du personnel sont comparables à celles de ses pairs. Elle forme ses employés à l'éthique, à la lutte contre le blanchiment d'argent et à la protection des données, avec 99 % d'employés formés en 2024 et 2023 (moyenne d'heures/employé 43 contre 32 en 2022). Nous n'avons toutefois trouvé aucun signe de programmes de développement des talents (diplômes et certifications).

Parmi les initiatives d'inclusion financière de KBC figurent la fourniture de produits bancaires, d'assurance et de gestion d'actifs accessibles et abordables en fonction des besoins, le renforcement de l'éducation financière des jeunes adultes en Belgique et la sensibilisation aux pièges de l'endettement. La banque a mis en place l'application mobile KBC, qui participe à l'éducation financière de ses utilisateurs. Il existe par ailleurs un processus rigoureux de traitement des réclamations.

La banque est à la pointe de ses pairs en matière de pratiques d'investissement responsable et dispose d'une équipe dédiée pour traiter les risques liés au développement durable de ses investissements et suivre en permanence les politiques de communication. Le groupe n'a été impliqué dans aucune controverse sociale en 2024.

Pilier Gouvernance

Sur le pilier gouvernance (45 % de la note), KBC obtient un meilleur score (6,6) que le secteur (5,7). Le conseil d'administration est composé de 39 % de femmes, et 28 % de ses membres sont indépendants. Les rôles de DG et de président sont séparés. Les comités Audit et Rémunération sont indépendants aux 2/3 et les comités Nomination et Risque (2/5). 40 % de la rémunération variable des directeurs exécutifs est basée sur la mise en œuvre de la stratégie, qui comprend des indicateurs ESG. Ses pratiques de gouvernance se situent dans la moyenne par rapport à celles de ses concurrents. KBC a un code de conduite pour tous les employés, qui comprend des politiques détaillées de lutte contre la corruption (aucune violation en 2024) et de protection des lanceurs d'alerte encourageant le signalement anonyme (25 signalements en 2024). Les sujets de préoccupation potentiels proviennent du manque de formation des employés et du manque d'audits réguliers des normes éthiques.

KBC est bien placé en matière de cybersécurité, grâce à de solides techniques de cryptage et de réponse aux incidents. Elle organise des séances et des programmes d'information pour ses clients afin de les sensibiliser à la cybersécurité et aux risques connexes, et fournit également une formation sur le phishing et le smishing à ses employés. Les technologies du groupe basées sur l'IA développées en interne aident à lutter contre la criminalité financière et le blanchiment d'argent.

La société opère dans des pays comme la Belgique, dont les politiques en matière de sécurité des données sont strictes. La banque est en conformité avec les réglementations mondiales, comme le RGPD. Les pratiques de rémunération des cadres et dirigeants de KBC semblent alignées sur les intérêts des actionnaires. La banque n'a été impliquée dans aucune controverse liée à la gouvernance au cours de l'exercice 2024.

Avec un score ESG global de 7.09 KBC Group est éligible à notre fonds. Ce bon score ESG provient principalement des bonnes notations obtenues sur les piliers E et G.

La valeur du mois obligataire: la valeur du mois

SWISSCOM

Swisscom est l'opérateur historique et principal fournisseur de télécommunications en Suisse, offrant une gamme complète de services, notamment la téléphonie fixe, le haut débit, les communications mobiles et la télévision numérique. En 2024, Swisscom a continué la consolidation de sa position dominante sur le marché suisse tout en poursuivant ses activités internationales via Fastweb en Italie. Depuis l'acquisition de Fastweb en 2007, les activités internationales de Swisscom sont concentrées en Italie. Fastweb était le troisième opérateur à haut débit en Italie et exploite son propre réseau, offrant des produits et services pour la voix, les données, Internet et la télévision et est devenu un MNO en 2019. En 2024, Fastweb, filiale de Swisscom, représentait environ 28% du chiffre d'affaires du groupe et 18% de l'EBE.

Swisscom a finalisé l'acquisition de Vodafone Italia le 31 décembre 2024, renforçant sa position sur le marché italien et modifiant significativement le portefeuille du groupe. En effet, cette acquisition permettra la fusion avec Fastweb, créant un fournisseur convergent majeur en Italie, avec des synergies estimées à 600 millions d'euros par an et modifiant en proforma la proportion de l'Italie à respectivement 52% et 54% pour le chiffre d'affaires et l'EBE du groupe.

En Suisse, Swisscom dessert 1,137 M. de lignes fixes, près de 1,967 M. de connexions haut débit, 1,493 M. de clients TV et 6,331 M. de clients mobiles à la fin de 2024. Le groupe dispose d'un réseau national principalement en fibre optique, offrant des services intégrés pour les particuliers et les entreprises. Swisscom a poursuivi l'expansion de la fibre optique, atteignant une couverture de 57 % des foyers et entreprises en Suisse, avec un objectif de 75 à 80 % d'ici 2030.

En 2024, Swisscom a généré un CA de 11,036 mids CHF et un EBITDA de 4,355 mids CHF, en légère baisse par rapport à 2023 en raison des effets de change et des coûts d'intégration de Vodafone Italia. Le ratio dette nette/EBITDA s'est établi à 2,4x (PF acquisition). Swisscom bénéficie de parts de marché solides dans tous les segments, ainsi que d'un réseau de haute qualité et d'une marque forte qui renforcent sa position concurrentielle et sa différenciation.

De plus, un plafond de levier net de 2,4x fixé par le gouvernement suisse, actionnaire du groupe à hauteur de 51%, offre une certaine discipline financière, bien qu'il soit temporairement dépassé après la finalisation de l'acquisition. Certains défis subsistent, notamment une politique financière moins conservatrice suite à cette acquisition, une exposition accrue à l'Italie, un marché caractérisé par une concurrence intense, ainsi que des pressions structurelles sur les revenus domestiques.

Pilier Environnemental

Sur le plan environnemental (20% de la note), Swisscom est très bien positionné avec un impact carbone nettement inférieur à celui de ses pairs et des objectifs de réduction relativement ambitieux en passe d'être atteints. Le groupe déploie également des efforts notables pour utiliser des sources d'énergie propre et prévoit notamment d'être net zéro en 2036.

Pilier Social

Sur le plan social/sociétal (50% de la note), Swisscom est bien positionné avec une gestion performante des ressources humaines. Le groupe sonde chaque année le moral et l'engagement de ses employés. Ceux-ci bénéficient de possibilités de rémunération non salariale quoique l'intégralité des employés ne soit pas éligible à ces avantages.

La sécurité des données, élément crucial dans ce secteur d'activité, fait l'objet d'un contrôle rigoureux, avec un processus d'audits et des formations pour les employés. Il semble néanmoins que certaines lignes de métiers soient moins bien couvertes que d'autres. Par ailleurs, le système informatique de Swisscom est labellisé ISO 27001.

Pilier Gouvernance

Sur le plan de la gouvernance (30% de la note), Swisscom se situe au-dessus de ses pairs. Tous les membres du Conseil d'Administration sont indépendants et les rôles de Président du Conseil et de Directeur Général sont bien distincts. Avec une proportion de 40%, les femmes sont bien représentées au Conseil d'Administration. On note également que le Conseil inclut un comité d'audit indépendant ainsi qu'un comité de rémunération également indépendant.

Le groupe a une politique anti-corruption détaillée, renforcée par la protection des lanceurs d'alerte. Cependant, on déplore que le Conseil ne contrôle pas systématiquement les questions éthiques. A noter qu'une controverse d'importance mineure a été relevée en 2024 pour une violation présumée des règles de concurrence dans le cadre de l'extension du réseau de fibre optique. Elle a depuis été clôturée.

Swisscom est éligible à notre fonds grâce à ses très bonnes pratiques environnementales et à de bons scores sur les piliers S et G. Attention toutefois à la sécurité des données : un renforcement des processus et des contrôles serait un plus. Rejoindre l'initiative de partenariat contre la corruption du Forum économique mondial serait également apprécié.



Glossaire

Action : Titre de propriété représentatif d'une partie du capital de l'entreprise qui les émet ; l'action peut rapporter un dividende et donne un droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires. Les actions peuvent être cotées en Bourse, mais pas obligatoirement.

Alpha : mesure la surperformance moyenne d'un fonds par rapport son indice de référence - ou bien, la performance qu'aurait réalisée le gérant dans l'hypothèse où celle de l'indice eut été nulle.

Bêta : mesure l'exposition d'un fonds ou d'un titre par rapport au marché ou à son indice de référence.

Delta : sensibilité d'une obligation convertible à la variation de l'action sous-jacente.

Dividende : Revenu tiré d'un placement en titres de capital (actions, certificats d'investissement). Le dividende est généralement versé chaque année et varie en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise.

Duration : Instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif à une variation des taux d'intérêt.

ETF (Exchange Traded Fund) - Support indiciel coté sur un marché.

FCC : Fonds Commun de Créances.

FCPE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Futures : contrat qui permet de prendre position sur l'évolution d'un actif appelé sous-jacent. Par exemple, le contrat future CAC 40 permet d'obtenir la performance (à la hausse ou à la baisse) du panier d'actions du CAC 40.

High Yield (haut rendement) : catégorie d'obligations dont le risque de non remboursement est plus élevé que celui des obligations " Investment Grade ". Obligations spéculatives offrant des rendements élevés qui récompensent la prise de risque prise sur la signature de la société émettrice. Elles correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées en dessous de BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Investment Grade : catégorie d'obligations dont le risque de non-remboursement est faible. Correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées entre AAA et BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Obligation : Titre de créance (c'est à dire qu'il représente une dette) pouvant être émis par une entreprise, remboursable à une date et pour un montant fixés à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.

Obligations aggregate désigne un véhicule d'investissement (FCP, SICAV) composé à la fois d'obligations privées et d'obligations gouvernementales.

Obligations convertibles : obligations qui donnent à son détenteur, durant une période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions. S'assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur.

Obligations covered ou obligations sécurisées sont des obligations garanties et donc adossées à des crédits hypothécaires de première qualité ou à des créances du secteur public (exemple des collectivités). Elles ont donc l'avantage d'être garanties grâce à leur adossement à des actifs.

Obligations inflation : titres indexés sur l'inflation

OPC : Organisme de Placement Collectif.

OPCVM : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières

Options : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre de droit (pas l'obligation) de lui acheter (option d'achat/call) ou de lui vendre (option de vente/put) un actif, moyennant le versement d'une prime.

Plus-value : Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription. Si cette différence est négative, la perte est appelée "moins-value".

Prise en pension : opération de refinancement des banques auprès de la banque centrale, caractérisée par un échange de titres contre de la trésorerie pour une période déterminée.

Produits dérivés : sont des contrats qui permettent de prendre des positions sur des actifs sans les détenir physiquement. On distingue en particulier les contrats futures et les options qui sont standardisés sur les principaux indices boursiers et qui sont échangés sur un marché réglementé.

Ratio d'information : indicateur de la régularité de la surperformance. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Ratio de Sharpe : mesure le supplément de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un placement sans risque (monétaire).

Rendement actuariel : Rendement moyen des titres en portefeuille et détenus jusqu'à leur maturité .

Sensibilité : Mesure de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le prix d'une obligation.

Spread d'une obligation (ou d'un emprunt) : écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque, de durée identique.

Taux actuariel moyen : correspond à la moyenne pondérée des taux de rendement internes des instruments obligataires détenus par un fonds.

Titres de créances négociables (TCN) : titres émis au gré d'un émetteur, représentatifs d'une créance à court ou moyen terme à échéance fixe et négociables sur les marchés réglementés et de gré à gré.

Titrisation, consiste en une transformation d'un ensemble de créances homogènes en titres financiers liquides et négociables.

Trackers (Exchange Traded Funds) : OPCVM indiciel qui a la particularité d'être coté sur un marché réglementé et dont l'objectif de gestion est de répliquer la performance d'un indice boursier de référence.

Tracking Error : Indicateur de risque, la TE mesure la volatilité des écarts de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. En d'autres termes, cet indicateur mesure le risque de divergence de la performance d'un OPC par rapport à celle de son indice.

Valeur liquidative : Valeur unitaire d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (ou FCPE), calculée en divisant l'actif net de la SICAV/du FCP (ou FCPE) par le nombre d'actions ou de parts émises. Les souscriptions et rachats d'actions ou de parts s'effectuent à cette valeur, éventuellement diminuée d'une commission de souscription ou de rachat.

Volatilité : mesure la plus couramment utilisée pour rendre compte du risque historique d'un actif. Basée sur des données passées (ex post), la volatilité exprime un risque absolu (c'est-à-dire un risque de perte ou de gain en capital).

WAL (Weighted Average Life) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle (c'est-à-dire la durée restante jusqu'au remboursement du nominal) des instruments détenus par un fonds. De ce fait, aucune tolérance ne doit être donnée, les risques existent tant que le papier n'est pas totalement amorti.

WAM (Weighted Average Maturity) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle pour les instruments à taux fixe et jusqu'à la prochaine date de réajustement du coupon pour les instruments à taux variable des instruments détenus par un fonds. C'est la maturité moyenne pondérée des titres en portefeuille.

Données extra-financières au 30/05/2025

Notation ESG



(Taux de couverture des entreprises notées, exprimé en pourcentage de l'actif net)

	Notes ESG (1)				Taux de couverture (1)
	ESG	E	S	G	
Portefeuille	6.72	7.47	6.10	6.78	90.43%
Univers d'investissement (2)	6.11	6.40	5.80	6.37	98.13%

(1) Source : HSBC Global Asset Management (France)
(2) 40% MSCI EMU + 50% Bloomberg Euro Aggregate 500MM + 10% ESTR
Nous attribuons une note: une note Environnementale (E), une note Sociale (S), une note de Gouvernance (G), et enfin une note ESG globale du portefeuille.

L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note.
La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chaque secteur selon notre processus de notation interne.
La note ESG globale du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée et de chaque émetteur noté du portefeuille. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée et de chaque émetteur noté de l'univers d'investissement.
Pour plus de détails sur le portefeuille, les méthodologies employées et la démarche ESG, se référer au code de transparence en cliquant [ici](#).

Intensité Carbone

	Intensité Carbone (3)	Taux de couverture (4)
Portefeuille	67.3	71.01%
Univers d'investissement (2)	94.7	59.15%

(2) 40% MSCI EMU + 50% Bloomberg Euro Aggregate 500MM + 10% ESTR
(3) Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 / M\$ du chiffre d'affaires.
Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.
(4) Source : HSBC Global Asset Management (France). Taux de couverture des entreprises avec intensité carbone, exprimé en pourcentage de l'actif net.

L'intensité Carbone correspond au volume de CO2 émis pour 1 million de dollars de chiffre d'affaires réalisé. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

Intensité Carbone d'une entreprise (tonnes de CO2 / M\$ de chiffre d'affaires) = (Scope 1 + Scope 2) / M\$ du chiffre d'affaires

Scope 1: Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise
Scope 2: Emissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise

L'intensité carbone globale du portefeuille est la somme des intensités carbone des entreprises multipliée par les montants détenus en portefeuille divisé par la somme du montant détenu des entreprises ayant des intensités carbone. Les données carbone sont fournies par Trucost, leader dans l'analyse des risques et des données en matière de carbone et d'environnement et filiale de S&P Dow Jones Indices.

Position du FCPE (1)

Libellé	ESG	Poids
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FU	6.69	64.78%
HSBC SRI EUROLAND EQUITY	6.92	17.75%
HSBC INVESTMENTS HSBC SUSTAINA	6.55	8.29%
HSBC INVESTMENTS HSBC SRI MONE	6.28	0.60%

(1) Périmètre des positions notées



HSBC EE ISR DIVERSIFIE ET SOLIDAIRE

Reporting mensuel

30 mai 2025

Part E (EUR)

Code AMF : (C) 990000097499

Durée de placement recommandée : 4 ans

Informations importantes

Indices de marché

Indices Bloomberg Barclays et données associées, Copyright © 2025 Bloomberg Index Services Limited, Bloomberg Finance LP, leurs filiales et/ou concédants de licences («Concédants»). Utilisé avec autorisation. Tous droits réservés. Les concédants ne fournissent aucune garantie concernant l'utilisation ou la confiance accordée en de telles données et n'assument aucune responsabilité à cet égard.

Source: MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage interne et ne doivent être ni reproduite, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les parties MSCI) ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée. (www.msicbarra.com). Si vous avez des doutes sur la pertinence de cet investissement, vous devriez consulter un conseiller financier indépendant.

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

HSBC Asset Management

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF.

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi. Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion. HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de votre entreprise ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de part de fonds, www.ere.hsbc.fr.

Document mis à jour le 19/06/2025.

Copyright © 2025. HSBC Asset Management. Tous droits réservés.

Informations pratiques

Nature juridique

FCPE de droit français

Durée de placement recommandée

4 ans

Indice de référence

40% MSCI EMU (NR) + 50% Bloomberg Euro

Aggregate 500MM + 10% ESTR

Affectation des résultats

(EC): Capitalisation

*Date de début de gestion

31/12/2007

Devise comptable

EUR

Valorisation

Quotidienne

Souscriptions / rachats

Dix-millièmes de parts

Investissement initial minimum

Dix-millièmes de parts

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire

Caceis Bank

Centralisateur

Caceis Bank

Code ISIN

(EC): HDRSE